

VD_GERICHTE XG10.008165 vom 10. August 2012

VD Tribunal cantonal, 2012-08-10, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_XG10.008165

FR: VD_GERICHTE XG10.008165 du 10 août 2012

IT: VD_GERICHTE XG10.008165 del 10 agosto 2012

Erwägungen

E. 5

% l'an dès le 16 octobre 2008, et de 861 fr. 55, plus intérêts à 5 % l'an dès le 19 août 2009, ainsi qu'à la levée de l'opposition totale formulée au commandement de payer no [...] de l'Office des poursuites de Lausanne- Ouest, notifié le 19 septembre 2009. Subsidiairement, la bailleresse a conclu à l'annulation du jugement, la cause étant renvoyée au Tribunal des baux pour nouveau jugement. C. La Chambre des recours civile fait sien dans son entier l'état de fait du jugement, complété par les pièces du dossier, dont il ressort notamment ce qui suit :

- 4 -

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.